NOTE DE SYNTHÈSE

45e session · Séance constitutive de la mandature 2026-2032

JOUR 3 · MERCREDI 14 OCTOBRE 2026

LIEU	Centre de conférences ministériel du ministère de l'Europe et des Affaires étrangères, Paris
SOURCE	Retransmission en direct de la séance plénière sur la chaîne YouTube de l'Assemblée
ORDRE DU JOUR	Composition du bureau, reportée de la veille ; constitution des commissions ; groupe de travail sur le règlement intérieur
COUVERTURE	Séance du matin, de 11 h 36 à 12 h 41 ; plénière de 16 h 54 à 17 h 58
ÉTAT AU	mercredi 14 octobre 2026, 18 h 20 (séance levée à 17 h 58)

L'ESSENTIEL

- Séance ouverte à 11 h 36, après une matinée d'attente. Le président **M. Baptiste Heintz** annonce son départ l'après-midi pour la Côte d'Ivoire : les vice-présidents prennent le relais. Il rappelle que les élus de l'AFE sont des **bénévoles**.
- **Bureau adopté** à main levée (18 abstentions de Solidaires et indépendants, aucune voix contre) : quatre sièges pour la majorité, un pour ALICE, un pour Solidaires et indépendants, chacun avec un titulaire et un suppléant.
- **Présidences et vice-présidences des commissions** réparties entre les groupes, adoptées de même : cinq présidences sur six à la majorité, une à Solidaires et indépendants ; ALICE obtient deux vice-présidences.
- Débat vif sur l'« arc majoritaire » : Solidaires et indépendants et ALICE dénoncent une méthode contraire à la proportionnalité du règlement intérieur ; la majorité met en avant les « 80 % » de l'Assemblée et le « fait majoritaire ».
- **Groupe de travail sur le règlement intérieur** constitué ; une **motion** pour une vice-présidence supplémentaire par commission est déposée.
- Plénière de 16 h 54, présidée par M. Christophe Lejeune : les groupes désignent leurs représentants dans les **mandats extérieurs** (AEFE, bourses, aide juridique, protection sociale, Institut français, France Titres, vote électronique), certains noms étant attendus jeudi. Reprise jeudi à 9 h 30.
- En fin de séance, débat vif sur les **effectifs des commissions** (4 membres aux finances, 18 aux affaires sociales) : les présidents de groupe doivent rééquilibrer les listes ; noms des commissions arrêtés jeudi à 8 h 30,

vote de la motion renvoyé à jeudi.

BUREAU ET COMMISSIONS DE L'ASSEMBLÉE

Mercredi 14 octobre 2026 · votes à main levée, 12 h 05 et 12 h 15

LE BUREAU ET LES COMMISSIONS SONT CONSTITUÉS

18 abstentions (Solidaires et indépendants), aucune voix contre



12 h 05. Vote à main levée sur la composition du bureau.

BUREAU : TITULAIRES ET SUPPLÉANTS

Mme Lalla-Ilham Chahdi	Mme Valérie Patreau
Mme Martha Peciña	Mme Mélanie Montinard
M. Florian Boheme	Mme Catherine Smadja-Froguel
Mme Davina Bessat Daoud	M. Lucas Lamah
Mme Patricia Connell	Mme Sophie Lartilleux Suberville*
Mme Nadine Fouques-Weiss	M. Martin Biurrun*

*Noms lus en séance lors du vote. * À vérifier : ALICE avait d'abord annoncé M. Christophe Jouin comme suppléant ; le nom du suppléant de Mme Fouques-Weiss est peu audible. Répartition affichée : trois sièges PES, un Les Indépendants, un ALICE, un Solidaires et indépendants.*

COMMISSIONS : RÉPARTITION ENTRE LES GROUPES

Lois, règlements et affaires consulaires	Présidence DFIA · vice-présidence ALICE
Finances, budget et fiscalité	Présidence DFIA · vice-présidence SI
Développement durable et commerce extérieur	Présidence SI · vice-présidence PES
Sécurité et risques sanitaires	Présidence PES · vice-présidence Les Indépendants
Enseignement, affaires culturelles, francophonie et audiovisuel extérieur	Présidence PES · vice-présidence Les Indépendants
Affaires sociales, anciens combattants, emploi et formation	Présidence PES · vice-présidence ALICE

À RETENIR

- Une majorité de trois groupes (PES, DFIA, Les Indépendants) détient quatre des six sièges du bureau et cinq des six présidences de commission ; selon M. Florian Boheme, « 80 % de cette assemblée » a approuvé ces votes.
- Solidaires et indépendants, deuxième groupe, obtient un siège au bureau, une présidence (développement durable) et une vice-présidence (finances) ; ALICE, un siège et deux vice-présidences, sans présidence.
- Les présidents et vice-présidents nommément seront élus au sein de chaque commission ; les intitulés des commissions peuvent encore évoluer.

ET MAINTENANT

- Réunion des commissions à 14 h, du bureau à 14 h 15, plénière à 16 h.
- Motion pour une vice-présidence supplémentaire par commission, soumise à la plénière de l'après-midi.
- Premier texte du groupe de travail sur le règlement intérieur attendu jeudi soir, pour une discussion vendredi.

I OUVERTURE DE LA SÉANCE

La retransmission s'ouvre à 10 h 04 sur l'écran d'attente de l'AFE; la séance n'est ouverte qu'à 11 h 36, le groupe ALICE étant alors encore en réunion.



11 h 48. La tribune, autour du président Baptiste Heintz et des deux vice-présidents.



11 h 40

M. Baptiste Heintz

Président de l'Assemblée des Français de l'étranger

ANNONCE

- Pour des « raisons professionnelles un peu intenses », il doit quitter Paris dès l'après-midi pour regagner la Côte d'Ivoire; le bureau exécutif étant pourvu, « les travaux continueront quoi qu'il advienne » sous la conduite des vice-présidents, « ce qui marquera la collégialité de ce fonctionnement ».
- Rappelle que les conseillers sont des **élus bénévoles** : des salariés prennent sur leurs congés, des indépendants travaillent « dans les couloirs » ; un sujet « à travailler dans la commission des finances, suivez mon regard ». Il compare cet engagement à celui des élus municipaux, un « sacerdoce citoyen ».

II COMPOSITION DU BUREAU

Le vote sur les six membres du bureau, reporté la veille, ouvre la séance. Les clés de répartition discutées entre groupes n'ont pas fait l'objet d'un accord unanime.

Mode de désignation

- Chaque proposition comporte **deux noms par siège** : le second est un **suppléant**, qui siège en cas d'absence du titulaire ou en alternance selon le choix du groupe, et non un remplaçant en cas de démission ; un seul siège à la fois. Le président indique que ce point, « flottant » sous la précédente mandature, fait désormais consensus.
- Deux propositions sont soumises au vote : celle de l'« arc majoritaire », qui attribue quatre sièges sur six à la majorité, un à Solidaires et indépendants et un à ALICE (ALICE indique la soutenir), et celle du groupe Solidaires et indépendants.

Prises de parole



11 h 52

Mme Nadine Fouques-Weiss

Conseillère à l'AFE (Allemagne, Autriche, Slovaquie, Slovénie, Suisse), pour le groupe Solidaires et indépendants

- Rappelle que le groupe est « le deuxième groupe le plus important de l'Assemblée » ; écarté du bureau exécutif, il aurait reçu en compensation l'assurance de deux postes au bureau, dont l'un « est passé à la trappe ».
- Juge le procédé « cavalier » et demande qu'il soit consigné au compte rendu de la plénière.



11 h 53

Au nom de la majorité

Présentation de la proposition de l'« arc majoritaire »

- Solidaires et indépendants représente 20 % des membres : 20 % de six sièges, « c'est 1,2 », d'où un siège ; ALICE, 11 % des membres, « ça fait 0,66 » et le groupe est « malgré tout » représenté. « La composition du bureau est donc parfaitement proportionnelle. »



11 h 55

Un conseiller à l'AFE

Nom non annoncé en séance

- Se présentant comme l'un des « dinosaures » de l'Assemblée, fort de vingt-six ans de mandat, il affirme n'avoir « jamais » vu un groupe ainsi ignoré « malgré son poids numérique ».



11 h 56

Alliance des libéraux, indépendants et centristes de l'étranger (ALICE)

Prise de parole d'une oratrice du groupe

- Le groupe accepte un compromis, mais « accepter un compromis ne signifie pas approuver la méthode » : « depuis quand le fait majoritaire se substitue-t-il à notre règlement intérieur ? », qui consacre la représentation proportionnelle des groupes.
- Avec 10 élus, soit plus de 11 % de l'Assemblée, ALICE se voit proposer deux vice-présidences de commission mais aucune présidence ; les six présidences « restent concentrées entre seulement trois groupes ».
- Demande la publicité des critères de répartition et la prise en compte des risques de conflits d'intérêts dans l'attribution des mandats particuliers et la réécriture du règlement intérieur.
- Accepte la répartition « dans un esprit d'apaisement », sans qu'elle devienne « la méthode de fonctionnement des six prochaines années » : « la majorité est légitime, la minorité l'est tout autant ».



11 h 59

Mme Annie Rea

Conseillère à l'AFE (Europe du Sud), pour le groupe Solidaires et indépendants

- Juge « grave » le déroulement des négociations et estime que le règlement intérieur, notamment son préambule, « n'a pas été suivi ».
- Conteste l'idée d'un groupe « privilégié » par l'octroi d'une présidence et d'une vice-présidence de commission : « c'est l'article 59 du règlement intérieur qui le dit. Nous y avons droit. »
- Le calcul de répartition aurait été fait sur six membres du bureau alors qu'ils sont neuf avec le président et les vice-présidents ; le groupe accepte un titulaire et un suppléant, à condition que sa parole soit entendue sur le reste.

Le vote

- M. Olivier Piton se félicite que « sur les cinq groupes ici présents, quatre valident la proposition » de la majorité.
- Le président lit la liste des titulaires et suppléants (voir l'encart), puis soumet la proposition à main levée : **18 abstentions**, celles de Solidaires et indépendants, aucune voix contre. **La composition du bureau est adoptée** à 12 h 05.

III COMMISSIONS ET RÈGLEMENT INTÉRIEUR

La répartition des présidences et vice-présidences de commission entre les groupes est adoptée dans la foulée ; les titulaires seront élus au sein de chaque commission.

Présidences et vice-présidences de commission

- Six commissions, dont les intitulés de la précédente mandature sont conservés pour l'instant, « un sujet qui est en travail ». Sur la remarque de Mme Rahal, aucun nom n'est annoncé : les présidents et vice-présidents seront élus en commission.
- La répartition par groupe (voir l'encart) est adoptée à 12 h 15 avec 18 abstentions et sans voix contre ; « dans le PV, on signifiera les chiffres exacts ».

Groupe de travail sur le règlement intérieur

- Membres : Mme Annie Rea et Mme Nadine Fouques-Weiss (Solidaires et indépendants) ; M. Olivier Piton et Mme Daphna Poznanski-Benhamou (DFIA) ; Mme Chantal Samuel-David et M. Jean-Baka Domelevo Entfellner (PES) ; deux membres pour Les Indépendants, dont Mme Corinne Loze ; M. Frédéric Schauli et M. Matthias Vazquez (ALICE) ; Mme Warda Souihi pour les non-inscrits, sans opposition ; la présidence y est représentée, M. Christophe Lejeune assurant les convocations en l'absence du président.
- Objectif : un premier travail d'ici jeudi soir, discuté vendredi. Le futur règlement devrait prévoir **deux vice-présidents et un secrétaire par commission**, pour renforcer le suivi des résolutions.
- Un conseiller demande un appui juridique pour distinguer ce qui relève du règlement intérieur et de la loi. Le secrétaire général, M. Benoît Schneider, se dit prêt à apporter une expertise et à « sécuriser la nature juridique du document ».



12 h 34

M. Jean-Baka Domelevo Entfellner

Conseiller à l'AFE (Afrique centrale, australe et orientale)

- Propose de « cesser de parler d'arc majoritaire » pour « l'arc-en-ciel », et dépose une **motion** donnant mandat au groupe de travail d'inscrire au règlement intérieur, dès cette session, une vice-présidence supplémentaire pour chaque commission.
- Pour ALICE, Mme Stéphanie Le Vaillant Vignancour propose d'ajouter que la mesure s'applique dès cette session ; la motion sera discutée et votée à la plénière de l'après-midi.

IV DÉBAT SUR LA MAJORITÉ

Après les votes, plusieurs conseillers reviennent sur la nature de la majorité qui s'est formée.



12 h 23

M. Florian Boheme

Conseiller à l'AFE (Asie et Océanie), membre du bureau

- Les votes sur le bureau et les commissions ont été approuvés par « 80 % de cette assemblée » : « ça n'est pas un fait anodin » pour des élus venant parfois de pays où « le fait démocratique n'est pas une évidence ».
- Salue l'élargissement prévu des bureaux de commission, comme à l'Assemblée nationale et au Sénat ; « la gauche, l'arc majoritaire, va réparer cela ». Rappelle que le Sénat et les collectivités fonctionnent sur le « fait majoritaire ».



12 h 27

Mme Nadine Fouques-Weiss

Pour le groupe Solidaires et indépendants

- N'a « jamais vu un arc majoritaire composé de formations aussi hétérogènes » (PS et ADFE, LFI, les Verts, Les Républicains) : un « arc artificiel qui a servi à avoir une majorité en pourcentage ».

- Un conseiller préfère parler de « coalition » entre la gauche, Les Républicains et les indépendants plutôt que d'« arc majoritaire », qu'il qualifie de « petit verbiage ».
- M. Karim Dendène répond à M. Boheme que, sur la démocratie, il n'a « franchement pas été très dépaysé ».
- Mme Céline Pozzobon félicite son groupe, Les Indépendants, pour son « écoute », son « pragmatisme » et sa « compétence ».
- M. Marc Knülle rappelle que les coalitions sont « complètement normales » dans de nombreux pays, comme en Allemagne, et que celle-ci a pris le temps de parler aux autres groupes.
- Mme Armelle Hammoumi Müller remercie les négociateurs et appelle à garder le calme pour travailler ensemble.



12 h 31

M. Olivier Piton

Conseiller à l'AFE (États-Unis d'Amérique), groupe Défense des Français d'ici et d'ailleurs

- Voit deux « évolutions positives » : l'augmentation du nombre de postes à responsabilité, qui permettra à chacun de s'investir, et l'affirmation d'une Assemblée « politique », conformément à l'esprit de la loi de 2013 qui voulait une assemblée « à part entière », avec une majorité et une opposition.

V FIN DE MATINÉE

La séance est suspendue à 12 h 41.

- Mme Stéphanie Le Vaillant Vignancour demande de fixer le calendrier des mandats extérieurs et spéciaux avant le départ du président ; le bureau se réunira à 14 h 15.
- Il est proposé que les présidents de groupe se coordonnent, y compris avec les non-inscrits, sur les motions avant leur passage en plénière.
- Le secrétariat général demande aux groupes de confirmer la composition de leurs listes avant publication, et commence à remettre les cartes de conseiller.
- M. Heintz fait ses adieux pour la semaine. **Commissions à 14 h, plénière à 16 h.**

VI PLÉNIÈRE DE L'APRÈS-MIDI

La séance reprend à 16 h 54 sous la présidence du vice-président M. Christophe Lejeune, après les réunions des commissions et du bureau, non retransmises.

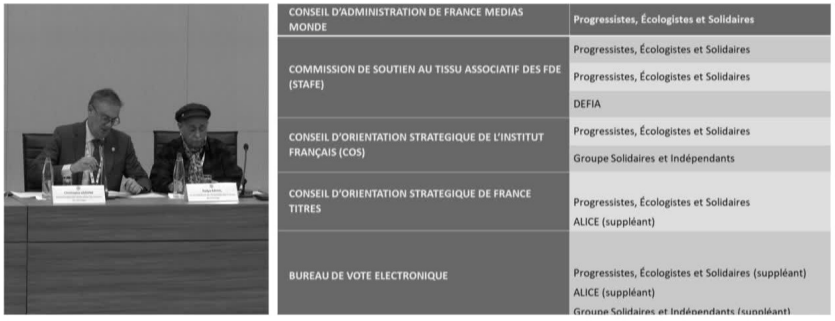


16 h 54

M. Christophe Lejeune

Vice-président de l'AFE, présidant la séance

- Le bureau a examiné deux sujets, **les mandats particuliers et les noms des commissions**.
- Les présidents de groupe sont invités à annoncer en séance les noms de leurs représentants dans les mandats extérieurs, répartis entre les groupes par le bureau.



17 h 05. La répartition des mandats extérieurs entre les groupes, projetée en séance.

Désignations annoncées en séance

MANDAT	DÉSIGNATIONS ANNONCÉES
Conseil d'administration de l'AEFE	PES : Mme Mélanie Montinard (conseillère à l'AFE) ; Mme Anna Saint-Dizier, conseillère des Français de l'étranger non membre de l'AFE*
Commission nationale des bourses	PES : Mme Khadija Belbachir-Belcaid et M. François Ralle Andreoli
Conseil national de l'aide juridique	Les Indépendants : M. Nicolas Nouelle-Parrat ; ALICE : nom communiqué le lendemain
Conseil départemental de l'accès au droit de Paris	Solidaires et indépendants : nom communiqué le lendemain, à 9 h

MANDAT	DÉSIGNATIONS ANNONCÉES
Commission permanente pour la protection sociale des Français de l'étranger	PES : Mme Vanessa Gondouin-Haustein et Mme Armelle Hammoumi Müller ; DFIA : Mme Linda Chevalier
Conseil d'orientation stratégique de l'Institut français	PES : Mme Valérie Patreau ; Solidaires et indépendants : le lendemain
Conseil d'orientation stratégique de France Titres	PES : M. Oussama Laraichi ; ALICE (suppléant) : le lendemain
Bureau de vote électronique	PES (suppléant) : M. Thomas Bassetto ; ALICE et Solidaires et indépendants : le lendemain

[*] *Noms tels qu'annoncés oralement ; plusieurs désignations sont incomplètes ou peu audibles, notamment pour l'AEFE (Les Indépendants, DFIA).*

Échanges



17 h 00

M. Franck Ferrari

Conseiller à l'AFE (Europe centrale et orientale)

- Rappelle que, lors de la précédente mandature, le siège de l'AEFE réservé aux conseillers des Français de l'étranger non membres de l'AFE avait été pourvu par un vote, après un appel à candidatures, faute d'arrêté ; le bureau a cette fois procédé à une nomination directe.



17 h 06

M. Frédéric Schauli

Conseiller à l'AFE (Bénélux), groupe ALICE

- Souhaite que les mêmes personnes suivent les deux bureaux de vote électronique, pour les législatives et les consulaires, et demande une présentation du contenu des mandats, comme lors de la précédente mandature.
- Témoigne de la charge de ce mandat : « entre 2021 et 2026, j'ai passé 50 jours de présence à Paris » pour les opérations du bureau de vote électronique ; ALICE donnera ses noms après la présentation des mandats.

- Le secrétariat général demande six noms supplémentaires pour les bureaux de vote électronique, celui des élections législatives étant distinct de celui des élections consulaires (trois suppléants et trois personnalités qualifiées).
- Le secrétaire général présentera le contenu de chaque mandat en séance plénière d'ici la fin de la semaine ; un point détaillé sur le vote électronique est prévu jeudi après-midi avec la direction concernée, à la demande de M. Jean-Baka Domelevo Entfellner.
- Les noms des commissions ne sont pas arrêtés : réunion du bureau et des présidents de commission **jeudi à 8 h 30** ; la plénière reprendra à **9 h 30** pour les présentations du Gouvernement.

VII NOMS DES COMMISSIONS, MOTION ET EFFECTIFS

De 17 h 12 à 17 h 58, sous la présidence des vice-présidents, l'Assemblée débat des noms des commissions, de la motion sur leurs bureaux et du déséquilibre de leurs effectifs. La séance est levée à 17 h 58.



17 h 13

Mme Radya Rahal

Vice-présidente de l'AFE

- Annonce pour jeudi à 8 h 30 une réunion d'une heure, « qui ne souffrira d'aucun retard », du bureau, des présidents de groupe et des présidents et vice-présidents des commissions dont l'intitulé pose problème, pour trouver une solution « de façon très apaisée ».
- Prévient qu'un nouveau règlement intérieur ne sera pas adopté vendredi : ce sera « une gestation » peut-être longue, en intersession, avec l'expertise du secrétariat général. D'ici là, « on reste sous l'ancien règlement intérieur ».

Noms et périmètres des commissions

- Les intitulés de quatre commissions ne posent pas de difficulté ; ceux de la commission des lois et de la commission de sécurité, appelée à couvrir aussi l'urgence écologique, sont discutés, et un ancien président de la commission développement durable et commerce extérieur demande que celle-ci, elle aussi renommée, soit associée à la réunion de jeudi.
- M. Florian Boheme indique que le **périmètre** de chaque commission fait consensus au bureau, seule la **dénomination** restant à arrêter. M. Maxime Gautier et M. Pierre Yves Lavéant demandent à connaître ce périmètre pour que les commissions puissent travailler dès jeudi.
- M. Jean-Baka Domelevo Entfellner rappelle que la loi et le décret fixent seulement un maximum de six commissions et que leurs noms relèvent de l'article 58 du règlement intérieur : il propose que le groupe de travail cherche un consensus, puis un vote en plénière.
- M. Olivier Piton distingue une approche technique, laissée aux commissions, et une approche politique, qui justifierait une réunion dédiée ; Mme Warda Souihi demande que les non-inscrits y soient associés.

Motion sur les bureaux de commission



17 h 22

M. Jean-Baka Domelevo Entfellner

Conseiller à l'AFE (Afrique centrale, australe et orientale), membre du groupe de travail sur le règlement intérieur

- Le groupe de travail s'est engagé à livrer un règlement intérieur « fonctionnel » d'ici vendredi, « comme la loi nous le demande ».
- Présente de nouveau sa motion : « l'Assemblée des Français de l'étranger propose l'adoption d'une vice-présidence supplémentaire pour chaque commission », disposition inscrite au règlement intérieur adopté pendant la session et « d'application immédiate ».



17 h 26

Mme Armelle Hammoumi Müller

Conseillère à l'AFE (Bénélux)

- M. Olivier Piton propose d'ajouter un **secrétaire** par commission pour fluidifier les relations avec le secrétariat général.
- Mme Hammoumi Müller s'y oppose : « l'expérience montre que ce sont toujours les femmes qui se retrouvent à faire les comptes rendus » ; les vice-présidents doivent assurer eux-mêmes rotations, comptes rendus et agenda. M. Piton répond qu'il ne s'agit pas d'une « petite main ».

- Mme Nadine Fouques-Weiss juge inutile de décider « en urgence » et préfère modifier le règlement intérieur « de façon judicieuse » ; Mme Catherine Smadja-Froguel propose d'avancer « modification par modification », d'abord deux vice-présidents, un secrétaire plus tard si besoin.
- **Le vote de la motion est renvoyé à jeudi**, après les présentations de l'administration.

Effectifs des commissions



17 h 37

Mme Sophie Lartilleux Suberville

Conseillère à l'AFE (États-Unis d'Amérique)

- Découvre que la commission des affaires sociales compte 18 membres et d'autres seulement 4, alors qu'elle croyait la règle fixée à 15 par commission : « on met la charrue avant les bœufs », des « querelles internes » empêchent de travailler, « c'est juste lamentable ».

- La commission des finances n'a pu élire son bureau, ses membres présents n'étant que quatre ou cinq, plusieurs siégeant au groupe de travail sur le règlement intérieur ; elle votera « lorsque le quorum sera atteint ».
- Le secrétaire général rappelle l'article 58, alinéa 2, du règlement intérieur, qui vise une répartition aussi égale que possible entre commissions, et demande aux présidents de groupe de rétablir l'équilibre. Mme Annie Rea précise que Solidaires et indépendants a placé trois de ses 18 membres dans chaque commission.
- Les avis divergent : « 90 divisé par 6, ça fait 15 » pour Mme Fouques-Weiss, une marge de « plus ou moins 10 » pour M. Boheme ; Mme Madeleine Berger Ben Naceur défend le choix des commissions selon les besoins des circonscriptions.



17 h 50

Mme Daphna Poznanski-Benhamou

Conseillère à l'AFE (Israël et Territoires palestiniens)

- Membre de la commission des finances, de la fiscalité et du budget depuis 2019, elle en défend l'importance : c'est là que les hauts fonctionnaires présentent le budget et que l'on sait « à quelle sauce on veut nous manger ».

- M. François Ralle Andreoli appelle à « descendre le ton » et à faire confiance au bureau élargi pour corriger les écarts.
- **Les présidents de groupe doivent transmettre le soir même au secrétariat général la liste des membres de chaque commission.** La séance est levée à 17 h 58.

VIII POINTS À SUIVRE

Décisions prises et suites.

SUJET	ÉTAT	INSTANCE
Bureau	Composition adoptée (18 abstentions) ; deux suppléants à vérifier	Assemblée
Commissions	Répartition par groupe adoptée ; élections internes à partir de 14 h	Commissions
Vice-présidences de commission	Motion pour une vice-présidence supplémentaire (amendement DFIA : un secrétaire) ; vote renvoyé à jeudi	Assemblée
Effectifs des commissions	Listes à transmettre le soir même par les présidents de groupe ; rééquilibrage (article 58 du règlement intérieur)	Présidents de groupe
Règlement intérieur	Groupe de travail constitué ; texte « fonctionnel » visé pour vendredi, la vice-présidente évoquant un travail plus long en intersession	GTRI
Mandats particuliers	Répartition entre groupes arrêtée ; noms en partie annoncés, le reste jeudi à 9 h ; présentation des mandats d'ici vendredi	Groupes, secrétariat général
Bureaux de vote électronique	Six noms supplémentaires demandés ; point détaillé jeudi après-midi	Groupes, DFAE
Noms des commissions	Réunion du bureau élargi jeudi de 8 h 30 à 9 h 30 ; périmètres consensuels, intitulés à arrêter	Bureau élargi
Statut des élus	Bénévolat des conseillers, sujet suggéré à la commission des finances	Commission des finances

Retransmission ouverte à 10 h 04 sur l'écran d'attente ; coupures du flux vers 11 h 05, 11 h 40 et 11 h 43. Les propos entre guillemets sont ceux tenus en séance.

Note arrêtée le mercredi 14 octobre 2026, 18 h 20 (séance levée à 17 h 58).